

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

2021, UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION



Centre Ressource
Psychotraumatisme
des gens de mer

CRAPEM



centre
hospitalier
saintnazaire



SOMMAIRE

- Partie 1**
4 | LE CRAPEM
- Partie 2**
10 | L'ACTIVITÉ EN 2021
- Partie 3**
14 | L'INNOVATION AU CROISEMENT DE
LA PSYCHIATRIE ET DU MONDE DE LA MER
- Partie 4**
17 | LES PROJETS À VENIR
- Partie 5**
18 | LE BILAN FINANCIER
- Partie 6**
19 | LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-NAZAIRE

ÉDITO

Il est d'une évidence, aujourd'hui, mais longtemps absente ou niée, que les gens de mer ont également besoin d'un soutien psychique pour panser ou soigner les traumatismes subis que ce soit pour faire face aux éléments naturels ou pour faciliter leurs conditions de vie à bord. Fort de ce constat, le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire s'est manifesté en 2020 comme promoteur d'une nouvelle offre de soin dédiée à l'assistance et à la santé psychique des gens de mer sur le territoire national. Cette idée de départ, portée par Mme JEGO, est dorénavant une réalité avec la création d'un service : le CRAPEM (Centre Ressource Psycho-traumatisme des Gens de Mer), composé de professionnels soignants disponibles toute l'année.

A la suite de son lancement, les institutions contribuant à l'accompagnement des gens de mer ont souhaité se joindre à la dynamique de ce projet soit sur un plan financier, soit sur le plan opérationnel. Les partenariats sont en place et tendent à se multiplier permettant de renforcer les synergies entre les acteurs du monde maritime. (ENIM, Ministère de la Mer)

Le CRAPEM a ainsi trouvé sa place dans le réseau national des services d'assistance et vient ainsi compléter l'offre de soins existante aux gens de mer. Cette première année, dont l'activité était d'assurer une visibilité auprès des partenaires, a dorénavant trouvé une reconnaissance par le monde maritime. La légitimité de cette offre de soins est largement démontrée et lui permet d'envisager une pérennité au profit de l'accompagnement des marins confrontés à des situations extrêmes face aux éléments, ou dans les conditions de vie étreintes des embarcations.

Le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire entend porter et soutenir, au cours des prochaines années, ce service incontournable pour l'amélioration de la santé psychique des gens de mer, avec le concours de ses partenaires actuels et futurs.

Julien COUVREUR,
Directeur général du CHSN

Florence MARTINEZ,
Psychiatre et Cheffe du Pôle SAMME



1 • PRÉSENTATION DU CRAPEM

1-1 LE PROJET

LA GENÈSE

L'importance de l'évaluation et de la prise en charge des gens de mer en post-événement psychotraumatogène émerge en 2013 avec une première rencontre du Service de Santé des Gens de Mer (SSGM) de Marseille. La rencontre avec des marins embarqués fait émerger le constat que les gens de mer sont une population professionnelle à risque de développer un trouble de stress post-traumatique (TSPT), au même titre que les militaires, les pompiers, les soignants...

Deux remarques émergent à l'écoute des nombreux récits d'événements traumatogènes :

- l'absence d'outils d'évaluation et de prise en charge adaptés en cas d'évènement de mer ,
- la singularité de l'environnement de travail qu'est le bateau.

Ainsi, naît l'idée d'améliorer l'accès aux soins psychiques en post-événement de mer par la création de liens entre les institutions du monde maritime et celles de la psychiatrie, notamment de l'urgence médico-psychologique.

En 2017, une étude sur la prévalence du TSPT chez les gens de mer l'évalue à environ 20%, soit dix fois plus qu'en population générale.

Les échanges et rencontres avec les acteurs du milieu maritime suivant ce constat mettent en exergue le manque dans les réponses en termes de soins psychiques d'urgence en raison des contraintes liées au métier des gens de mer :

- difficultés dans la mobilisation CUMP en fonction des régions ou départements,
- évènements de mer ne répondant pas aux critères CUMP,
- difficultés des orientations vers les Centres Médico-Psychologiques (délais d'attente, stéréotype de la psychiatrie)

La présentation de ces résultats amène une nouvelle dynamique dans les échanges avec les acteurs du milieu maritime, conduisant à l'idée de la création d'un service de soins psychiques dédiés aux gens de mer en post-événement de mer.

Le CRAPEM s'est ainsi construit dans le courant actuel de la Santé Mentale sur la mise en place d'outils de prévention de l'état de stress post-traumatique (ESPT). Sensibilisée à cette question, suite au dépôt d'un dossier pour le Fond d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie en août 2019, l'ARS Pays-de-la-Loire a financé une aide à l'ingénierie permettant la création d'un mi-temps de psychologue dédié à la coordination du projet, la consultation et la téléconsultation pour les gens de mer en post-événement de mer : **le début de ce qui sera le CRAPEM.**

Durant la crise sanitaire Covid-19, de nombreux dispositifs de soutien



DÉCOUVERTE ET RÉORGANISATION

psychologique pour la population générale et pour les professionnels de « première ligne » ont été mis en place. Il est alors apparu important pour le CRAPEM de déployer les moyens nécessaires pour assurer la même attention et prévention pour les gens de mer, professionnels de premières lignes oubliés.

Le CRAPEM s'est donc réaménagé pour le soutien psychologique des marins, en dehors des événements de mer, avec pour vigilance le risque de stress dépassé par l'absence de relève, ainsi que l'importance de ne pas marginaliser cette population.

Outre les marins, le CRAPEM s'est également tenu à disposition des personnels sédentaires / terriens des armements ou de structures accueillant les gens de mer et leur famille (type SSM...) pour les accompagner dans la gestion des problématiques à la suite d'événements de mer ou en lien avec la Covid-19.

Les entretiens effectués ont mis en évidence les risques d'épuisement psychique en lien avec les difficultés d'organisation de relèves ou non. Celles-ci suscitent l'augmentation de l'isolement voire d'un ressenti d'abandon par les autorités chez les gens de mer. Les consul-

tations téléphoniques lors des embarquements sont sollicitées pour des états anxieux sévères, des crises suicidaires, des épuisements professionnels... La possibilité d'accompagnement par le centre ressource a permis de diminuer ces moments de souffrances intenses et, au regard des retours positifs, de déstigmatiser le soin psychique.

La crise sanitaire a donc permis une efficacité du réseau de vigilance et des réflexes d'évaluation et d'orientation lors de souffrances psychiques chez les marins. Depuis et en dehors des problématiques inhérentes à la Covid-19, le Centre de Consultation Médical Maritime, les médecins des gens de mer, les services sociaux maritimes orientent systématiquement les marins évalués en souffrance psychique vers le CRAPEM.

Ainsi, les consultations pour les gens de mer se développent depuis mars 2020 diversifiant leurs missions d'évaluation et de prise en charge aux situations d'urgences médico-psychologiques : crises suicidaires et post-traumatiques, décompensation psychique...

1



LES ENJEUX DU CRAPEM :

Le développement de téléconsultations permanentes pour les gens de mer et leur famille (24/24)

2



La coordination des soins et des acteurs du réseau maritime

3



La formation et l'information des acteurs de premières lignes du territoire

4



La recherche pour le développement des connaissances chez les gens de mer mais également en population professionnelle. Le milieu maritime, en raison de l'isolement du bateau, offre un terrain de recherche sur les incidences de certaines dimensions professionnelles qu'il est plus complexe d'appréhender au sein d'autres populations en raison d'interactions extérieures au milieu professionnel.

Le CRAPEM prend son essor en 2021 avec l'obtention de financements supplémentaires du Fond d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie et de l'ENIM.

1-2 L'ÉQUIPE



0,5 ETP
de psychiatre



1 ETP
de Psychologue



1 ETP
de secrétariat



2 ETP
IDE



0,2 ETP
de cadre



0,5 ETP
renforcé par l'ENPS



1-3 LES PARTENAIRES

PARTENAIRES DU RÉSEAU :

- **SSGM** Service de Santé des Gens de Mer
- **CCMM** Centre de Consultation Médical Maritime
- **SCMM** Samu de Coordination Médicale Maritime
- **CROSS** Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage
- **SNSM** Société Nationale des Sauveteurs en Mer
- **CUMP** Cellule d'Urgence Médico Psychologique
- **SSM** Service Social Maritime
- **BEA Mer** Bureau Enquête Accident Maritime

LE CRAPEM

PARTENAIRES UNIVERSITAIRES :

- **Les universités de Brest et de Metz**
 - Laboratoire de Brest : axe de vulnérabilité
 - Laboratoire de Metz : psychologie de la Santé
- **SFMM** (Société Française de médecine maritime)
- **CN2R** (Centre National de Ressource et de Recherche)
- **AFORCUMP** Association de Formation des CUMP

PARTENAIRES FINANCIERS :

- **Ministère de la Mer / DGAMPA** (Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture)
- **ENIM** (Etablissement National des Invalides de la Marine)
- **ARS** (Agence Régionale de Santé)



2.1 LE CRAPEM EN CHIFFRES

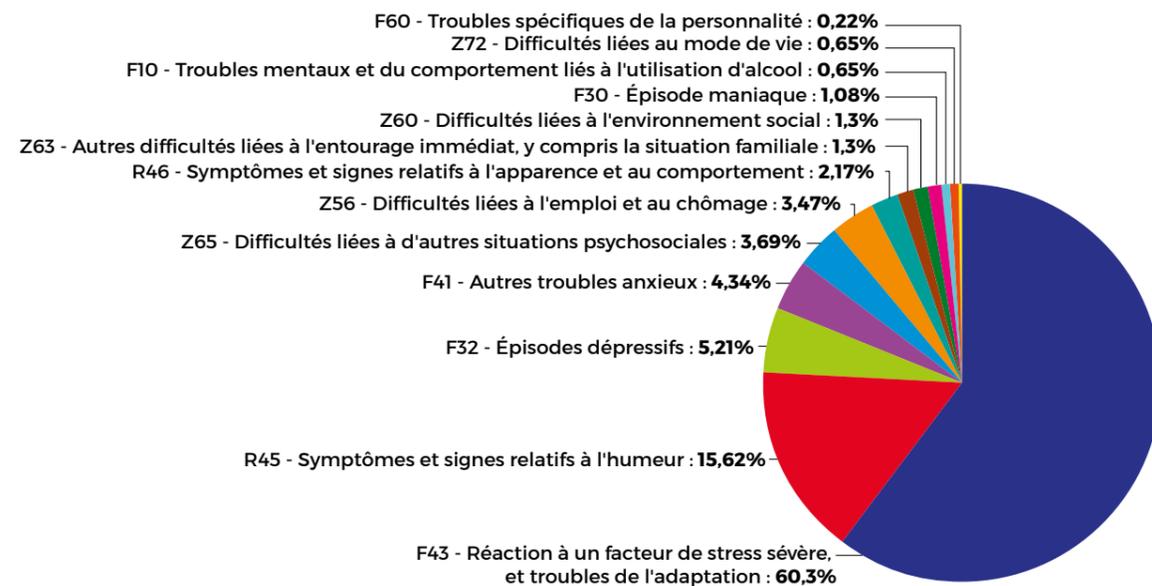
Le CRAPEM commence à faire sa place dans le paysage maritime et l'évolution du nombre de consultations ainsi que les sollicitations de plus en plus importantes montrent que les besoins en santé mentale chez les gens de mer sont nombreux et ont longtemps été sous-estimés. L'accès aux soins se fait principalement dans les suites d'une crise psychique aiguë, soit liée à un évènement de mer, soit aux contraintes de travail intense.

• **102 patients suivis pour l'année 2021**, avec une augmentation des nouveaux patients sur la fin de l'année : une trentaine de nouvelles prises en charge au 3ème ainsi qu'au 4ème trimestre; potentiellement liées aux évènements de mer ainsi qu'à la communication du congrès sur l'urgence médico-psychologique des gens de mer en Octobre 2021.

- Le BEA Mer dans son rapport 2021 fait état d'une année particulièrement accidentogène notamment en raison du nombre de décès sur l'année.

102
patients suivis

RÉPARTITION DES DIAGNOSTICS



679

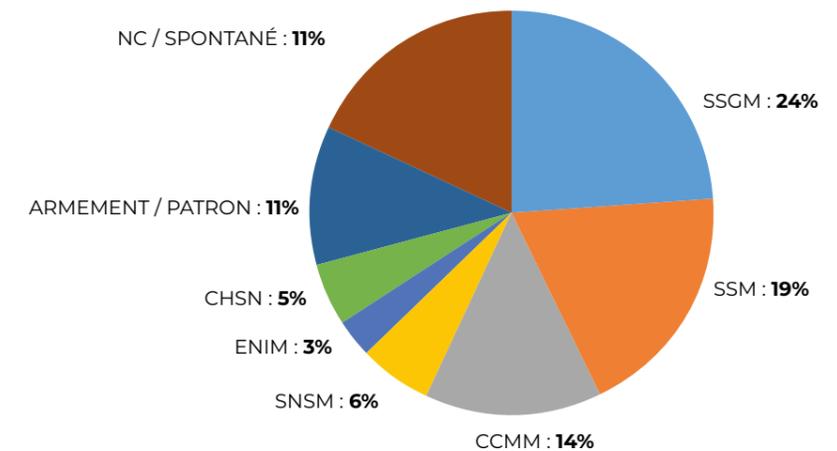
actes hospitaliers suivis

• 679 actes hospitaliers

- Les entretiens d'urgence font souvent place à des consultations de suivi :
 - 16 consultations suite évaluation CCMM versus 6 en 2020
 - 3 pour des plaisanciers : évaluation et prise en charge le temps qu'ils soient rentrés chez eux puis orientés vers les unités de secteur si besoin.

On note également une augmentation des orientations pour des marins de la part des services de santé des gens de mer, de l'ENIM et des SSM

ORIENTATION DES PATIENTS DU CRAPEM



• 18 accompagnements d'équipages :

- Les officiers se saisissent de l'accompagnement du CRAPEM pour s'assurer de pouvoir repérer les situations à risque psychique chez leurs équipages
 - Suicide à bord / accompagnement des officiers référents pour évaluation d'équipage et orientation si besoin
 - Problématiques en lien avec le COVID
 - Situation traumatogène -> demande de conseils pour accompagnement d'équipage
 - Décompensation d'équipier sans possibilité d'évaluation de la personne en souffrance psychique -> accompagnement des référents médicaux à bord jusqu'au débarquement de la personne en souffrance

18
accompagnements d'équipages

• 6 accompagnements familles

• 12 accompagnements acteurs de réseaux

Le CRAPEM se veut un centre ressource également pour les personnes accompagnant des marins. Toutes situations ne nécessitent pas de soins psychiatriques, nous assurons également un rôle de coordination des informations, de conseils et d'écoute pour les professionnels de terrain confrontés à des questionnements sur l'accompagnement des marins : annonce de décès, souffrance évoquée, situation de deuil, problématique familiale...

6
accompagnements familles

12
accompagnements acteurs de réseaux



Ouverture du congrès par Monsieur Julien COUVREUR, directeur du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire

2.2 FAITS MARQUANTS

• Participation aux journées nationales

- du SSM : les journées du SSM se font sur trois jours. L'ensemble des agents sont réunis autour d'ateliers thématiques. Un atelier était dédié au repérage des signes de souffrance psychique animé par Mme Bihouix et Mme Benoit. En séance plénière, une présentation du CRAPEM et de ses liens avec le SSM fut exposée.
- de la SFMM (Société Française de Médecine Maritime) : cette société qui existe depuis 20 ans a pour objectif de développer la recherche ainsi que la littérature sur les pathologies rencontrées chez les gens de mer. A la suite de cette journée, nous avons eu le plaisir d'assister à la remise de médaille du mérite maritime de Dominique Jégaden, président d'honneur de la SFMM.

• Formation socio-psychologique de la SNSM :

Cette formation se déroulait sur deux jours (puis sur trois depuis 2022) dans le cadre des formations des sauveteurs de la SNSM à l'évaluation et à la prise en charge de la souffrance psychique tant pour les usagers que pour leur collègue ou eux-mêmes. Elle se compose de mises en situation suivies de débriefing et d'apports de connaissances. Les membres

du CRAPEM s'inscrivent dans les débriefings et ces apports de connaissances en binôme avec le médecin SMUR qui a construit cette formation : le Dr Pain.



Agnès BIHOUIX IDE et Rémi PAIN, directeur du SSM

• **Formation CUMP océan Indien** : suite à plusieurs événements de mer au large des côtes de la Réunion, le référent de la CUMP océan Indien, le Dr Gokalsing nous a fait le plaisir de nous inviter à une des réunions de leur équipe. Les échanges ont été riches sur les spécificités de l'urgence psychique en milieu maritime.

• Présentation du CRAPEM au Groupe Régional des Urgences Psychiatriques.



Soirée de gala à Escal'Atlantique

Recherche et articles :

- Publications de deux articles en collaboration avec le CHU de Brest sur les conséquences du Covid sur la santé mentale des gens de mer (Anglais/français)
- Participation à l'élaboration d'un guide sur la prise en charge des décompensations psychiatriques à bord avec l'équipe de l'international maritime health association
- Travail de thèse à l'université de Lorraine sous la direction de M. Tarquinio
- Election au comité scientifique de la société française de médecine maritime (SFMM)

• Inauguration des locaux de la direction du SSM

rencontre de la Ministre de la Mer et de son cabinet ministériel pour présenter le CRAPEM.

• Rencontre des structures Nantes et Saint-Nazaire port accueil (seamen's club).

Les seamen's club sont des structures associatives tenues par des bénévoles à l'engagement sans faille qui permettent aux marins de toutes nationalités d'avoir accès à des courses, internet, des petites choses du quotidien qui amène un moment de détente et de bienveillance. Il y en a partout dans le monde. Ce sont des lieux bien connus des gens de mer qui ont une grande utilité d'autant plus durant la période Covid pour éviter l'esseulement des marins.

• Réunions avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique (DDTM) et Direction Inter Régionale de la Mer (DIRM) délégation de Nantes - Saint-Nazaire

• Organisation du premier congrès sur l'urgence médico-psychologique



Intervention de Camille JECO, psychologue clinicienne coordinatrice du CRAPEM.

3 • L'INNOVATION AU CROISEMENT DE LA PSYCHIATRIE ET DU MONDE LA MER

3.1 INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

Le CRAPEM s'est construit au sein du courant visant à développer les soins psychiques de prévention suite à des événements traumatogènes, avec l'accès à des consultations téléphoniques ou présentes, dans les suites d'un événement de mer.

En mars 2020, alors que les premières conséquences de la pandémie du Covid-19 arrivaient en France, elles touchaient déjà de plein fouet les gens de mer.

La fermeture des ports, des aéroports, les règles strictes pour éviter la propagation du virus impactaient directement les marins qui se retrouvaient ainsi bloqués à bord dans des conditions de stress intense.

Le CRAPEM s'est donc réaménagé à cette donnée, de façon à assurer un soutien et une prise en charge aux gens de mer en dehors des événements de mer.

Les premières consultations ont mis en évidence une clinique de stress dépassé, de burn out, de crises suicidaires.

L'innovation dans ces prises en charge s'est perçue par un changement des pratiques conventionnelles, où la prise en charge des marins embarqués nécessite de faire littéralement avec les moyens du bord, les marins ne pouvant débarquer facilement, en particulier en période de fermeture des frontières et en fonction du contexte géopolitique.

Cette période singulière a été également pour le CRAPEM source de création de liens fonctionnels avec les acteurs du milieu maritime, notamment avec le Centre de Consultations Médicales Maritimes (CCMM), où nous nous sommes retrouvés embarqués dans ces prises en charge complexes.

“ Je suis content à 100% de la prise en charge par le CRAPEM, ainsi que du SSM (Service Social Maritime) de Vannes et de Sarzeau. ”
Un marin pêcheur

3.2 INNOVATION DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Le CRAPEM a donc évolué vers l'accompagnement de toutes souffrances psychiques chez les gens de mer, qu'ils soient embarqués ou à terre.

Les soignants du CRAPEM se sont amarqués, apprenant par la rencontre avec les marins les différentes spécificités du métier et élaborant cette clinique atypique qu'est celle de la clinique en milieu isolé et de la culture maritime, ainsi que l'accompagnement des familles.

Les suivis ont mis en évidence une structuration **forte de l'identité de « Marin »**, amenant l'équipe à revoir certaines habitudes d'évaluation, pour les adapter à ces contraintes et moyens de résilience spécifiques.

Le poste d'infirmier au CRAPEM est innovant, il change des habitudes de travail en milieu hospitalier. Effectivement, il s'agit d'un service qui propose une prise en charge de la souffrance psychique des gens de mer au niveau national et international pour les marins em-

barqués. **Dans ce contexte, la plupart des consultations sont téléphoniques.**

Les infirmiers répondent à **l'urgence psychique 24h/24** avec un système d'astreinte téléphonique, amenant à travailler avec les différents services d'urgences maritimes (CCMM ; CROSS, SNSM).

La particularité innovante de ce poste tient à la responsabilité lors des astreintes, tant au niveau de l'évaluation clinique, qu'au niveau de la proposition de prise en charge. Au quotidien, le soignant doit faire preuve d'autonomie tout en privilégiant le partage et le travail d'équipe.

Il a donc été nécessaire de proposer un **dispositif de formations** autour de la souffrance psychique, adapté au milieu maritime et de renforcer les capacités de polyvalence, d'autonomie et d'adaptabilité des professionnels de santé. Les formations proposées par l'équipe médicale du CRAPEM sont les suivantes :

- Sensibilisation aux secours psychiques
- Evaluation de crises psychiques, prévention et orientation (2 niveaux).



3.3 INNOVATION ET RÉSEAU

EN 2021, plusieurs conventions se sont matérialisées :

- Financière : ENIM, Ministère de la mer
- Fonctionnelle : CCMM, SNSM

La spécificité d'une unité dédiée à une population professionnelle réside dans la connaissance du **réseau des acteurs**, dans lequel le CRAPEM se doit de faire sa place.

Les marins ont accès à des institutions spécifiques, en marge des systèmes conventionnels, que ce soit leur sécurité sociale, leur service de santé au travail, leurs services sociaux. Le CRAPEM s'inscrit dans cette nécessité de s'adapter à ces spécificités, tout en veillant à ce que les liens avec les acteurs du soin psychiatrique puissent également être tissés, de façon à construire un pont et non une fracture, entre milieu marin et milieu terrien.

Le portage et soutien des référents nationaux permettent aujourd'hui au CRAPEM de faire partie du réseau des Centres Régionaux du Psychotraumatisme (CRP), coordonné par le Centre National de Ressource et de Résilience (CN2R), ainsi que de s'appuyer sur le réseau des Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP), en cas d'événements de mer.

Le CRAPEM est amené à travailler régulièrement avec les différents acteurs de réseau maritime (SSGM, SSM, Armement, ENIM), nécessaires à la prise en charge des marins.

Paradoxe :

L'innovation est organisationnelle car le CRAPEM provient des expériences acquises des CUMP, des CRP et des CMP, adaptées aux contraintes du métier de marin.

Pour un métier décrit comme un des plus dangereux selon les rapports d'accidents du travail, central dans notre économie mondiale et très ancien, il apparaît surprenant que le CRAPEM soit une innovation en 2021.



“ Le CRAPEM apporte une aide directe aux marins mais également aux équipes du SSM, notamment dans le cadre des accompagnements mis en place suite à des événements de mer. Face à ces situations difficiles le CRAPEM permet la prise de recul des travailleurs sociaux et les conforte dans leurs postures et options d'accompagnement face à des familles ou des équipages en difficultés psychologiques. Les formations à venir du CRAPEM auprès de nos équipes permettra de renforcer nos liens et mieux coordonner nos interventions pour une meilleure prise en charge de la souffrance psychologique dans nos accompagnements sociaux. »

Rémi Pain,
directeur du Service
Social Maritime

3.4 INNOVATION ET RECHERCHE

L'année 2021 a été également marquée par **le premier congrès sur l'urgence médico-psychologique** chez les gens de mer porté par le CHSN à Saint-Nazaire.

Ces deux journées ont été l'occasion de nombreux échanges riches entre les différents acteurs des soins de secours ou de proximité des marins en cas d'événements de mer, ainsi qu'une première rencontre entre milieu maritime et acteurs des soins psychiatriques de

prévention, pour permettre l'amélioration de l'évaluation et de la prise en charge des gens de mer.

Des travaux de recherche en étroite collaboration avec la Société Française de Médecine Maritime, l'Université Paris Descartes, l'Université de Brest ainsi que l'Université de Lorraine, se sont développés de façon à enrichir la littérature scientifique du milieu maritime et à améliorer les connaissances et les moyens de prévention chez les gens de mer.



- **Pérenniser et développer les activités** du CRAPEM de façon à transformer les crédits non reconductibles du FIOP en structure pérenne d'une part et développer d'autre part les offres de soins et l'accès au CRAPEM pour les gens de mer et leurs familles.
- **Participation de Mme Camille Jégo en tant qu'éditrice** invitée à un numéro spécial du European Journal of Trauma & Dissociation sur le psychotraumatisme chez les gens de mer.

- **Partenariat de recherche** avec le CHU de Brest / SFMM
- **Enseignements** sur la psychopathologie des gens de mer au DU de médecine maritime
- **Exercice maritime** : coordination de la SNSM et de l'ADPC44 / SCMM- SMUR maritime - CRAPEM.
- **2ème congrès du CRAPEM en 2023**

5 • LE BILAN FINANCIER

BILAN COMPTABLE 2021

	2021
RECETTES	423 464 €
T1-DAF	366 364 €
T3-Participation congrès	25 300 €
T3-Remboursement formation	6 400 €
T3-Autres produits	400 €
T3-Subvention	25 000 €
CHARGES DIRECTES	151 673 €
T1 - Dépenses personnel médical	21 126 €
T1 - Dépenses personnel non médical	84 106 €
T2 - Charges à caractère médical	64 €
T3 - Charges à caractère hôtelier et général	9 780 €
T3 - Congrès CRAPEM	36 597 €
RESULTAT MARGINAL	271 791 €
	64,2%
RESULTAT CIBLE A ATTEINDRE	15,0%

DÉTAIL DU FINANCEMENT 2021

Années	Financements ARS (marge régionale DAF PSY)		Financements nationaux (FIOP)		Financements partenaires		Total
	Crédits non reconductibles	Crédits reconductibles	CNR	CR	CNR	CR	
Centre ressource d'aide psychologique en mer (CRAPEM) (70% FIOP);			281 364 €				391 364 €
CH Saint Nazaire : Centre ressource d'aide psychologique en mer (CRAPEM) (70% FIOP et 30% marge régionale);		85 000 €					
Subvention ENIM					25 000 €		

BUDGET PRÉVISIONNEL

	2022	2023	2024	2025
FIOP	281 364 €	281 364 €	impact de la réforme du financement de la psychiatrie ?	
ARS Pays de Loire	85 000 €	85 000 €		
ENIM	50 000 €	50 000 €		
Ministère de la mer	20 000 €	€		
	436 364 €	416 364 €		

PRECAUTIONS D'ANALYSE :

• Le financement du projet peut avoir été attribué en année pleine, mais la notification d'attribution transmise qu'en cours d'année.
 • Des métiers « en tension » peuvent aboutir à un rallongement des délais de recrutements et décaler la mise en œuvre du projet.
 • Les projets sont généralement associés à des activités sociales. En période de tension sur les recrutements, il peut être nécessaire, dans le cadre de la continuité de service, de pourvoir les postes vacants des activités sociales avant les projets, décalant, de fait, la mise en œuvre du projet.

• Le montant des charges salariales peut évoluer (Mesures Sécur., valeur du point. ...) entre le chiffrage effectué lors du dépôt du projet et sa mise en œuvre, nécessitant un rééquilibrage du projet postérieur à la notification de financement.
 • La mise en œuvre du projet peut également avoir été décalé en fonction d'autres situations : situation sanitaire exceptionnelle, inertie interne, ...
 Au regard des différents éléments exposés le bilan doit être considéré comme une photographie à un instant donné. Dans la mesure du possible le bilan doit permettre d'envisager/identifier les moyens futurs qui seront consacrés à la pleine mise en œuvre du projet.

6 • LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-NAZAIRE

Le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire est un établissement public de santé autorisé en psychiatrie. Le pôle de psychiatrie adulte du C.H. de Saint-Nazaire couvre trois secteurs du territoire de santé repartis à l'ouest du département de Loire-Atlantique :

- **Psychiatrie 1 : Saint-Nazaire centre, et Brière**
- **Psychiatrie 2 : Saint-Nazaire Ouest et Presqu'île de Guérande**
- **Psychiatrie 3 : Saint-Nazaire Est, Trignac, Montoir et Côte de Jade**

Essentiellement situé sur le site d'Heinlex, le pôle est organisé en six unités, Admission 1, Admission 2, et Admission 3 et deux unités intersectorielles de réhabilitation. Une Unité intersectorielle de crise et un service d'urgences psychiatriques et de liaison sont situés sur la cité sanitaire. Enfin, l'hôpital est doté également d'une équipe mobile « psychiatrie et précarité » (EMPP) et de trois appartements thérapeutiques pour la réinsertion (5 places). Chaque secteur dispose de centres médico-psychologiques (CMP), de centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), d'une unité d'admission, les unités de réhabilitation étant intersectorielles.

L'OFFRE DE SOINS EST CONSTITUÉE DE :



104 lits



58 places d'hospitalisation de jour

En Psychiatrie adulte : 104 lits d'hospitalisation complète et 28 places d'hospitalisation de jour : 3 CMP et CATTP adultes et un HDJ intersectoriel.

En Pédopsychiatrie : 11 lits et 30 places d'hospitalisation de jour : 2 CMP, 2 HDJ et 2 CATTP

NOTRE ACTIVITÉ SUR L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE D'HEINLEX



1070 patients (dont 576 patients non connus des secteurs) ont bénéficié d'une hospitalisation complète en 2021 contre 1027 en 2020, et 1144 en 2019.



Château d'Heinlex
57, rue Michel Ange
44600 Saint-Nazaire
02 40 90 75 01
crapem@ch-saintnazaire.fr



Centre Ressource
Psychotraumatisme
des gens de mer

